



## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Solution Tampon, pH 7,00

**Numéro de Produit:** R1550020

**Autre Identification des Numéros de Produit:** R1550020-500A

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

### SECTION 2: Identification des Dangers

#### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Ce produit n'est classé dans aucune classe de danger du SGH.

#### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

**Pictogrammes** Aucun n'est requis.

**Mot de Signal:** Aucun n'est requis.

# Fiche de Données de Sécurité

**Mentions de Danger:** Aucun n'est requis.

**Conseils de Prudence:** Aucun n'est requis.

## 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

| Nom Chimique                          | Formule                          | Masse Moléculaire | Numero CAS | Poids% |
|---------------------------------------|----------------------------------|-------------------|------------|--------|
| eau                                   | H <sub>2</sub> O                 | 18.01 g/mol       | 7732-18-5  | 98.60  |
| Phosphate dibasique de sodium         | Na <sub>2</sub> HPO <sub>4</sub> | 141.95 g/mol      | 7558-79-4  | 0.90   |
| Phosphate de dihydrogène de potassium | KH <sub>2</sub> PO <sub>4</sub>  | 136.08 g/mol      | 7778-77-0  | 0.50   |
| Hydroxyde de sodium                   | NaOH                             | 39.99 g/mol       | 1310-73-2  | < 0.1  |

## SECTION 4: Premiers Soins

### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** Peut provoquer une légère irritation.

**Inhalation:** On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

**Contact avec la Peau:** Peut provoquer une légère irritation pour les personnes allergiques aux phosphates.

**Peau:**

**Ingestion:** Diluer avec de l'eau ou du lait. Appelez un médecin si nécessaire.

### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Ne présente pas de risques significatifs pour la santé. Peut provoquer une irritation. Laver à l'eau les zones de contact. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une légère irritation. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une légère irritation chez les personnes allergiques aux phosphates.

### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer avec de l'eau ou du lait. Appelez un médecin si nécessaire.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

#### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

#### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

### SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

#### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Portez un EPI approprié en fonction de la taille et de la nature du déversement. En règle générale, portez des lunettes de sécurité et des gants.

#### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber avec un produit approprié (vermiculite, argile, etc.) et éliminer conformément à la réglementation locale.

Vérifiez avec les agences locales pour l'élimination appropriée des solutions contenant des phosphates.

### SECTION 7: Manutention et Stockage

#### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Protéger du gel et des dommages physiques.

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

| Nom Chimique                    | Type de Limite | Pays | Limite d'Exposition         | La Source d'Information                                  |
|---------------------------------|----------------|------|-----------------------------|--|
| Hydroxyde de sodium (1310-73-2) | TWA            | USA  | 2 mg/m <sup>3</sup> TWA     | U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs) |
| Hydroxyde de sodium (1310-73-2) | TLV-Ceiling    | USA  | 2 mg/m <sup>3</sup> Ceiling | ACGIH - Threshold Limit Values - Ceilings (TLV-C)        |

#### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection Respiratoire:** La ventilation normale de la pièce est adéquate.

**Protection de la Peau:** Gants résistants aux produits chimiques.



## Fiche de Données de Sécurité

**Protection des Yeux:** Lunettes de sécurité.

### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

## SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** 7

**Point de Fusion / Congélation:** Approximativement 0°C

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 1.0

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

## SECTION 10: Stabilité et Réactivité

### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles



## Fiche de Données de Sécurité

### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Aucune identifiée.

### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

## SECTION 11: Données Toxicologiques

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

#### Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (Phosphate de sodium dibasique) 17 g/kg ; DL50, cutanée, lapin : (Phosphate de potassium monobasique) >4640 mg/kg ; détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

#### Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

#### Dommages Oculaires Graves et Irritation:

N'est pas applicable.

#### Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

#### Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

#### Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

#### Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

#### Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

#### Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

#### Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

## Fiche de Données de Sécurité

### Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

## SECTION 12: Données Écologiques

### 12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

### 12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

### 12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

### 12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

### 12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

## SECTION 13: Données sur l'Élimination

### 13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

## SECTION 14: Informations Relatives au Transport

### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.



## Fiche de Données de Sécurité

### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

## SECTION 15: Informations sur la Réglementation

### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimiques

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

Phosphate dibasique de sodium (CAS # 7558-79-4): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiques

Non listé.

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent  
Phosphate dibasique de sodium (CAS # 7558-79-4): Présent

### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Danger environnemental  
Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent  
Phosphate dibasique de sodium (CAS # 7558-79-4): Danger environnemental  
Phosphate dibasique de sodium (CAS # 7558-79-4): Présent  
eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]  
eau (CAS # 7732-18-5): Présent

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): corrosif  
Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): sn 1706  
Phosphate dibasique de sodium (CAS # 7558-79-4): sn 1723

### 15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent (LIS)  
Phosphate dibasique de sodium (CAS # 7558-79-4): Présent (LIS)  
eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)  
Phosphate de dihydrogène de potassium (CAS # 7778-77-0): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

**Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.**

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Present (ACTIVE)  
Phosphate dibasique de sodium (CAS # 7558-79-4): Present (ACTIVE)  
eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)  
Phosphate de dihydrogène de potassium (CAS # 7778-77-0): Present (ACTIVE)

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): 215-185-5  
Phosphate dibasique de sodium (CAS # 7558-79-4): 231-448-7  
Phosphate dibasique de sodium (CAS # 7558-79-4): 231-558-5  
eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2  
Phosphate de dihydrogène de potassium (CAS # 7778-77-0): 231-913-4  
Phosphate de dihydrogène de potassium (CAS # 7778-77-0): 240-213-8



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 16: Autres Informations

#### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

#### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

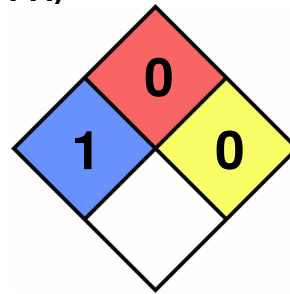
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

#### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

**Santé:** 1  
**Inflammabilité:** 0  
**Réactivité:** 0  
**Danger Spécial:**



#### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2023-10-11

### AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.